

Procès-verbal de l'assemblée de comité du 6 février 2024

Prise de notes : Vanessa

Présents	✓ Claire (CBM)	✓ Aurélie (AC)
	✓ Christine (CB)	✓ Laure (LH)
	✓ Vanessa (VDA)	✓ Sabine (SZ)
	✓ Virginie (VF)	

N°	Sujets	Initiales
1	Préparation AG	CBM
2	Formation HETSL – prochaine volée	CBM
3	Formation continue	SZ
4	Autorisation pour les données personnelles	CBM
5	Répertoire des travaux de fin d'études	VDA

Points

1. Préparation AG du 21 avril 2024

CB proposait éventuellement d'offrir la possibilité aux membres de suivre l'AG via Zoom. Incertitude sur la faisabilité par rapport au lieu. Après réflexion, nous pensons que cela n'est pas une bonne idée. Le but de l'assemblée générale est de se retrouver physiquement une fois dans l'année.

Les comptes vont être finalisés par notre comptable. Des dates ont été proposées aux vérificatrices de comptes. AC et VF attendent leurs retours. CBM informe que les frais de repas (pizzas ou autre) peuvent être pris en charge par l'ASTAC lorsqu'elles se retrouvent pour vérifier les comptes et rendre ce moment convivial.

Comme annoncé l'année dernière, CBM démissionne de son poste de présidente lors de la prochaine AG. Elle souhaite rester au sein de l'association en tant que membre ressource.

Il nous faut préparer la transition. CB demande à CBM de décrire en quoi consiste sa fonction concrètement pour l'ASTAC.

Profil de la fonction de CBM

- Chapeauter l'ASTAC
- Répondre aux demandes et planifier les réunions de comité
- Contacts avec l'extérieur, la CH allemande, etc.
- Répondre aux différents mails (par exemple, récemment une demande d'une hippothérapeute K qui souhaite rejoindre l'association).

Décision : CB va lister clairement ses tâches et préparer les accès informatiques pour le ou la future présidente.

A noter que l'ensemble du comité sera réélu cette année. Pour le moment pas d'autre départ annoncé.

Pour l'heure, aucun membre du comité ne se propose pour le poste de Présidente. A suivre...

Budget à prévoir :

- Intervention de Silna après le repas qui suivra l'AG. Elle aimerait savoir un petit peu ce que nous souhaitons et va transmettre ses honoraires à SZ.
- Location de la salle à Maracon : CHF 200.-
- Christine va faire demander une offre pour le buffet (autour des 15.- / 20.- par personne)

Répartition des tâches à réaliser en prévision de l'AG :

Comptes : VF et AC

Menu : CB

Intervention Silna : SZ

Envoi convocation AG : LH

Planning des échéances :

Un mail sera envoyé prochainement pour le paiement de la cotisation annuelle.

La Convocation de l'AG avec l'ordre du jour sera envoyée aux alentours du 20 mars

Les comptes par mails la semaine du 25 mars (si les vérificatrices n'ont pas pu se rencontrer avant le 20 mars).

Il reste des badges à coudre pour l'arrivée des nouveaux membres. Il est décidé de les donner en mains propres le jour l'AG.

2. Formation HETSL – prochaine volée

CB n'a plus de nouvelles de l'HETSL. Il serait nécessaire de pouvoir informer les membres lors de l'AG. CB n'a pas relancé le COPED. Pour l'instant le DAS est toujours dans le catalogue de la HETSL.

Décision : Relancer Séverine et Elodie du COPED pour avoir des nouvelles.

3. Formation continue

La formation annoncée avec Charlotte Robert et Clémence Delon (formées par Ellipsy) sur une approche psychocorporelle est finalement tombée à l'eau. Cela ne va pas se faire. SZ et Sarah sont donc repartie de zéro.

Cependant deux possibilités se mettent en place :

Certaines thérapeutes ont fait une formation courte avec l'association du Pied à l'étrier. Il s'agit de proposer une journée aux membres de l'ASTAC. Carol Gachet, psychologue FSP, est formée au soutien des personnes victimes d'agression. Delphine Maeder, fondatrice de l'association du Pied à l'étrier, va faire une proposition à SB.

La formation n'est pas spécifique à la LAVI mais traite de la psychotraumatologie et de la thérapie avec le cheval. La formation dure 1 jour et si les participants le souhaitent, ils peuvent faire un jour supplémentaire quelques semaines plus tard.

A noter que la HETSL a dans son catalogue une formation courte de 3 jours : reconnaître une victime LAVI et situer mon action.

Pour la deuxième formation, les participants pourraient venir avec leur propre cheval (souhait de plusieurs membres de l'ASTAC). Ce serait une formation pratique en deux temps. C'est en construction pour l'instant. SZ regarde la possibilité d'avoir aussi des auditeurs (pour les personnes qui n'ont pas ou ne peuvent/veulent pas amener leur cheval par exemple). La recherche d'un lieu pour accueillir ce type de formation est en cours également.

4. Autorisation pour les données personnelles des membres

CBM se demande si l'ASTAC ne devrait pas faire signer un document à chaque membre qui autorise l'association de transmettre les données personnelles des membres. Il semblerait que cela soit une nouvelle législation en vigueur.

Décision : CBM va se renseigner et tirer la situation au clair.

5. Répertoire des travaux de fin d'étude

Lors de la dernière AG, il a été décidé de créer et mettre à disposition dans l'Espace membre un répertoire avec les titres des travaux de diplômes et leurs résumés. Nous n'avons pas donné suite pour l'instant.

Décision : un mail sera envoyé par le biais du mail de l'ASTAC à tous les membres afin de récolter les informations et créer ainsi ce répertoire. Il sera ensuite transmis à CB qui le fera suivre à Florence, la graphiste.

VDA s'occupe de rédiger un mail et un formulaire à remplir par les membres.

Fin de la séance à 21h15.

Le Bouveret, le 15 février 2024